BARRAGE HYDROÉLECTRIQUE DE SOUBRÉ

Face à une forte et croissante demande de consommation (10% par an en moyenne), le Gouvernement Ivoirien s'est engagé dans un processus d'augmentation de la production énergétique nationale. Ainsi, d'une capacité de 1924 mégawatts (MW), la Côte d'Ivoire envisage de passer à 3000 MW en 2018 pour atteindre 4000 MW à l'horizon 2020.

L'aménagement hydroélectrique de Soubré, d'une puissance installée de 275 MW est l'un des plus importants projets réalisés dans le secteur au cours de ces 30 dernières années en Côte d'Ivoire.

Ce projet, outre l'augmentation de la capacité, vise à rééquilibrer, le mix énergétique. Avant Soubré, la fourniture d'électricité de la Côte d'Ivoire était assurée à 75 % par l'énergie thermique et à 25% par les barrages hydroélectriques.

Notons que la première étude d'avant-projet avait été réalisée en 1962 par Electricité de France (EDF).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Bassin versant	62 000 km2
Surface du lac de retenue	17,3 km2
Apport moyen	14 000 000 000 m3
Volume du réservoir	83 000 000 m3
Hauteur de chute nominale	43 mètres
Nombre de groupes	4
Débit d'équipement	714 m3/s
Puissance installée	275 MV
Energie produite	1170 GWh

INTERVENANTS

Maître d'ouvrage : CI-ENERGIES (pour le compte du Gouvernement de Côte d'Ivoire)

Ingénieur Conseil : TRACTEBEL ENGINEERING

Entreprise générale : SINOHYDRO

FINANCEMENT :

-Etat de Côte d'Ivoire (28%)

-Eximbank China (72%).

COÛTS

331 milliards de F CFA dont 51 milliards de F CFA affectés pour :

- les études d'impacts sociaux et environnementaux,
- le contrat d'ingénierie de TRACTEBEL ENGENEERING,
- l'indemnisation et la réinstallation des personnes affectées par le projet.

RESSOURCES HUMAINES

Un personnel composé à :

- 80 % d'Ivoiriens (afin de favoriser les retombées pour l'économie nationale) et
- 20 % de techniciens et d'ingénieurs étrangers.

DURÉE DU PROJET : 5 ans

GESTION DES IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DU PROJET

Pour prendre en compte la dimension humaine et environnementale, le projet a donné lieu à une étude d'impact environnemental et à un plan de déplacement et réinstallation des populations concernées (environ 8.000 personnes déplacées ou dont les champs ont été submergés).

Le projet a assuré :

- La purge des droits coutumiers ;
- L'indemnisation des terres et des parcelles agricoles ;
- Les programmes de réinstallation des populations dans des petites villes modernes disposant d'eau courante et d'électricité (Kopéragui, Kouamékro et Kpéhiri) ;
- La prise en compte des aspects écologiques et touristiques en réservant un espace de 200 hectares à une initiative « verte » pour la promotion de l'écotourisme dans la région.

RETOMBÉES SOCIO ÉCONOMIQUES

- Environ 5.000 emplois directs et indirects créés pendant la période de construction du barrage ;
- Regain global de l'activité économique (développement des commerces et des services, création d'emplois, réorganisation de secteurs d'activités économiques etc.)
- Construction et réhabilitation d'infrastructures de base :
    - 3 centres de santé et réhabilitation des services pédiatrie et maternité de l'hôpital de Soubré ;
    - 5 écoles primaires ;
    - 5 nouvelles cités (2 pour les travailleurs et 3 pour les villages réinstallés) ;
    - 3 Débarcadères pour le développement de la pêche ;
    - Un complexe sportif ;
    - 13 localités électrifiées ;
    - Amélioration du réseau routier et de l'éclairage public.

DATES CLÉS

- **30 Juin 2017** : mise en service de la première des quatre (4) turbines du barrage par Amadou Gon Coulibaly, Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille d'Etat ;
- **6 Mars 2017** : mise en eau du barrage par le Directeur de Côte d'Ivoire Énergies (Ci-Énergies), Traoré Amidou ;
- **31 Octobre 2014** : visite du chantier par Daniel Kablan Duncan (ex-Premier Ministre, Ministre de l'économie et des finances) ;
- **12 août 2013** : début des paiements d'indemnisation
- **25 Février 2013** : pose de la première pierre par SEM Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire.